

Bretagne, Finistère
Roscanvel
Pointe de Cornouaille

Batterie d'artillerie casematée de 32 cm de Cornouaille, Pointe de Cornouaille (Roscanvel)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA29001808

Date de l'enquête initiale : 2004

Date(s) de rédaction : 2004, 2024

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Inventaire des fortifications littorales de Bretagne, enquête thématique régionale Inventaire des héritages militaires en Bretagne

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : batterie, casemate, magasin de munitions, souterrain, lavoir, citerne

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé

Références cadastrales : OD, 738

Historique

La batterie d'artillerie casematée de Cornouaille est aménagée par déroctage en 1888. On y accède depuis la batterie basse aménagée à la fin du 17^e siècle sur les ordres de Vauban. Elle était armée de deux canons Marine de 32 cm modèle 1870-1884 sur affût Marine modèle 1888. Les pièces sont mentionnées dans les états d'armement de 1900 et 1914.

En août 1915, la batterie est désarmée par l'arrière. Les deux canons sont transportés par mer, puis en train sur le front terrestre pour l'artillerie lourde sur voie ferrée.

Période(s) principale(s) : 4^e quart 19^e siècle

Période(s) secondaire(s) : 1^{er} quart 20^e siècle

Dates : 1888 (daté par travaux historiques)

Description

La batterie casematée de Cornouaille se compose de deux chambres de tir avec cheminées d'aération verticales, d'un bassin-citerne et d'un magasin à munition. Sa particularité est de posséder un escalier et une rampe d'accès en lieu et place de l'escalier creusé dans le roc.

Cette batterie était armée de deux imposantes pièces d'artillerie d'un calibre de 32 cm mesurant 10 m de longueur pour 48 t sur affûts spéciaux.

Les deux embrasures sont intactes.

Le poste de télémétrie est implanté au sommet de la falaise.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : granite, maçonnerie ; schiste ; moellon

Matériau(x) de couverture : pierre en couverture, terre en couverture

Étage(s) ou vaisseau(x) : sous-sol

Typologies et état de conservation

État de conservation : désaffecté, état moyen

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : vestiges de guerre, à signaler

Éléments remarquables : batterie, casemate, magasin de munitions, souterrain, lavoir, citerne

Statut de la propriété : propriété d'un établissement public (parcelle appartenant au Conservatoire du littoral.)

Une batterie casematée relativement accessible

Dépourvue d'escalier creusé dans le roc, mais dotée d'une rampe légèrement inclinée, la batterie casematée de Cornouaille présente la plus grande accessibilité pour une éventuelle mise en valeur. De plus, cette batterie a vu ses deux axes de tir délardés par déroctage de la falaise située sous la plate-forme de la batterie vaubanienne et deux arcs de décharge réalisés dans le parement ancien. L'ensemble constitue un exemple aussi saisissant que pédagogique de réutilisation d'une même position à 200 ans d'intervalle.

Ce dossier d'Inventaire du patrimoine a été mis à jour en 2024 dans le cadre de l'[Inventaire des héritages militaires](#).

Références documentaires

Bibliographie

- **Chapitre "Architecture militaire"**
TRUTTMANN, Philippe. "**Architecture militaire**" In CALVEZ, Louis (dir.) *La Presqu'île de Crozon : histoire, art, nature*. Paris : Nouvelle Librairie de France, 1975.
- "**Les ouvrages de fortification littorale du port de Brest - 1872-1917. La défense des côtes en France à l'âge industriel**" [2004]
JADÉ, Patrick. "**Les ouvrages de fortification littorale du port de Brest - 1872-1917. La défense des côtes en France à l'âge industriel**". Mémoire de maîtrise d'Histoire Contemporaine de l'Université de Bretagne Occidentale, sous la dir. de M.-T. Cloître, 2004, 293 p. et 141 p.
- **Index de la fortification française. Métropole et Outre-mer. 1874-1914 [2008]**
FRIJNS, Marco, MALCHAIR, Luc, MOULINS, Jean-Jacques, PUELINCKX, Jean. **Index de la fortification française. Métropole et Outre-mer. 1874-1914**. Vottem (Belgique) : autoédition, 2008, 832 p.
- **Les fortifications de la rade de Brest : défense d'une ville-arsenal [2011]**
LÉCUILLIER, Guillaume (dir.), BESSELIÈVRE, Jean-Yves, BOULAIRE, Alain, CADIOU, Didier, CORVISIER, Christian, JADÉ, Patrick. **Les fortifications de la rade de Brest : défense d'une ville-arsenal**. Rennes : éditions Presses Universitaires de Rennes, collection Cahiers du patrimoine, 2011, n° 94, 388 p. Région Bretagne (Service de l'Inventaire du patrimoine culturel)

Multimedia

- "**Batteries casematées du goulet de Brest**"
Association "1846". JADÉ, Patrick. "**Batteries casematées du goulet de Brest**". 15 Juin 2018.
<https://association-1846.over-blog.com/2018/06/batteries-casematees-du-goulet-de-brest.html>

Liens web

- Lien vers la base Architecture Mérimée (notice Monuments Historiques) : http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/merimee_fr?ACTION=CHERCHER&FIELD_98=REF&VALUE_98=PA29000076
- "Batteries casematées du goulet de Brest" par l'association "1846" : <https://association-1846.over-blog.com/2018/06/batteries-casematees-du-goulet-de-brest.html>

Annexe 1

Les batteries de Cornouaille par Philippe Truttmann

Situation

Sur (et au pied) de la pointe de Cornouaille[s]. Côtes Nord-ouest de la presqu'île de Roscanvel, à 2500 mètres Nord-ouest de l'agglomération de Roscanvel - 1500 mètres de la pointe des Capucins. Accès : par route militaire de ceinture de la presqu'île, branche Ouest.

Historique sommaire

Site organisé dès 1665-1666 à titre de défense avancée du port de Brest alors en pleine expansion (construction des batteries de Beaufort). Repris ensuite par Vauban à partir de 1680 et surtout 1694-1695, construction de la batterie basse de Cornouaille[s], la position devient ouvrage permanent de première importance et le reste au 18^e siècle, puis sous l'Empire (On possède (Archives Marine Paris, Ms 144-2) deux plans de l'ingénieur Mollart datés de 1681 et 1684 montrant à la fois l'avancement des travaux et les ouvrages projetés. La batterie de Cornouaille[s], semblable à la batterie du Mingant (Mengant ou de Léon) sa symétrique en rive Nord, devait comporter une batterie haute reliée à la base par deux branches tombantes : ce projet fut abandonné vers 1696 faute de crédits et seule la batterie basse fut terminée).

En 1694, la position comprend :

a) La batterie de Beaufort en deux parties :

- 1^{ère} partie : 10 embrasures armées de 10 canons de 12.
- 2^{ème} batterie : 21 embrasures armées de 8 canons de 12 et 8 de 16.

b) La batterie de Cornouaille[s] : 36 embrasures armées de 16 canons de 24 et 20 de 36 (état du 23 avril 1694).

La batterie des Signaux, simple levée de terre a disparu aujourd'hui. Elle était située entre la batterie de Flak actuelle et les abris du sommet de la falaise et était armée de 5 pièces de 12 (états de 1757 et 1758).

Une enceinte bastionnée, analogue à celle de la batterie du Portzic projetée au 17^e et 18^e siècles sur le plateau du sommet de la falaise, n'a jamais été exécutée. Abandon de la batterie de Beaufort vers 1750.

En 1812-1813, construction sur le plateau, d'une tour-réduit type n° 1.

Les branches tombantes (éléments d'enceinte défensive s'appuyant sur la tour et à l'autre extrémité, sur la mer) projetés en 1813 n'ont pas été exécutés. Le Grand Atlas de 1818-1820 donne le détail des bâtiments (casernes, corps de garde, magasin à poudre...) construits sur la batterie basse ; ces bâtiments ont entièrement disparu aujourd'hui. Au 19^e siècle (probablement entre 1841 et 1870), les embrasures de la batteries basses sont bouchées et la batterie transformée en batterie - barbette. En 1888 : construction d'une batterie de rupture sous le terre-plein de la batterie basse (2 canons de 32 cm). La batterie basse est elle-même abandonnée et réduite au rôle de batterie pour canons de petit calibre, à tir rapide.

Entre 1898 et 1905 : construction du poste de lancement de torpille qui doublait, en fait la batterie de rupture.

1942-1944 : constructions par les Allemands, sur le plateau, d'une batterie lourde de Flak, pour 6 canons de 105 mm en cuve. Renforcement du poste de lancement de torpilles. En 1944, les ouvrages sont violemment bombardés. Actuellement, il ne subsiste plus ni équipement ni armement.

Mission : essentiellement, barrage du goulet de Brest, en liaison avec la batterie et le fort du Mingant situés en vis-à-vis sur la Rive Nord (Si les projet de Vauban avaient été réalisés, on eut obtenu alors une position de barrage constituée : au Sud par la batterie de Cornouaille[s] ; au milieu du Goulet par un fort sur le rocher de Mingant et, au Nord, par la batterie de Léon (devenue fort et batterie du Mingant). Position analogue au barrage de la Gironde Blaye - fort Pâté - Fort Médoc mais la violence du courant empêcha la construction du fort sur le rocher du Mingant)

Après 1870, la batterie perd son rôle de batterie de bombardement et n'est pas transformée comme le sont ses collatérales ; ses organes actifs se réduisent à une batterie de rupture et quelques positions pour pièces de petit calibre.

Composition géologique du site : plateau et falaise en schistes et quartzite brun-foncé de Plougastel.

Description

L'ouvrage se compose actuellement :

1) Au pied de la falaise :

11 : Une batterie basse en ruine, dite batterie de Beaufort

Construite vers 1666, sur l'ordre du Duc de Beaufort ; batterie basse, à ciel ouvert, du type à embrasures fractionnées en deux moitiés (1^{ère} et 2^{ème} batterie).

(10 + 21 embrasures selon l'état de l'armement de 1694) ; cet ouvrage est très critiqué par Vauban dès ses premières inspections du Goulet de Brest : mal implantée, elle est fréquemment endommagée par la mer (il faut la reconstruire en 1691) par ailleurs, elle manque de puissance. Après avoir subsisté comme annexe de la batterie de Cornouaille[s], elle semble avoir été abandonnée au milieu du 18^{ème} siècle.

Située à une cinquantaine de mètres à l'est de la batterie de Cornouaille[s] et à un niveau supérieur de quelques mètres, elle est constituée par une terrasse en balcon adossée à la falaise et bordée, vers la mer, d'un parapet en maçonnerie. Il subsiste les vestiges du parapet, en maçonneries de schiste assez grossière, avec traces de joues d'embrasure.

A l'extrémité est : vestiges d'un bâtiment (corps de garde et magasin complètement effondrés).

Ouvrage complètement ruiné, sans intérêt artistique, n'ayant de valeur que celle d'un jalon historique.

12 : Une batterie basse, dite batterie de Cornouaille[s] (ou batterie Vauban)

Mise en chantier en 1680, elle était armée en 1693 et fut terminée vers 1696. Constituée par une plate-forme de dix à quinze mètres de large adossée au pied de la falaise, bordée à l'avant par un parapet en maçonnerie fondé sur le massif rocheux du littoral et tracé en redent très ouvert à saillants de tête et d'épaules arrondies, avec retours d'extrémité constitués par deux flancs très courts. Accès par le Sud, par rampe, à gradins par endroits, arrivant tangentiellement au pied de la falaise.

Armement et modification : sur une longueur développée de deux cent mètres environ, le parapet était entaillé de 36 embrasures (dont 35 actuellement comblées) pour pièces de gros calibre tirant, pour la plus grande partie perpendiculairement au goulet (L'ouvrage croise ses feux avec ceux de la batterie du Mingant, disposée symétriquement sur la rive Nord du Goulet et de la même époque) et, pour les pièces disposées dans les flancs, parallèlement à la côte.

A une période indéterminée (très probablement après 1841 et avant 1870) les embrasures ont été soigneusement bouchées et l'ouvrage transformé en batterie - barbette. Des niches ont été dès lors pratiquées dans la face intérieure du parapet ; ce sont les logements des lisoirs-directeurs ou des châssis à pivot avant des nouveaux matériels alors mis en place. Enfin, correspondant au dernier stade de son armement (après 1885), on trouve quatre plate-formes pour canons de 47 mm Modèle 1885 sur affût M sans recul, dont les deux de droite sont renversées et remplacées par quatre embases circulaires d'un autre type.

Description du parapet : (escarpe et parapet semblables à ceux de la Tour de Camaret, sauf en ce qui concerne les chaînes)

- Le parapet est en maçonnerie pleine (pierre de taille).
- Plongée légèrement inclinée vers l'avant, et avec une légère saillie sur la face avant.
- Face avant verticale - hauteur de deux mètres (pour un mètre cinquante centimètres de hauteur sur la face arrière).
- Joues d'embrasures en gros appareil, soulignée par un encadrement harpé à l'arrière et à l'avant.
- Le parapet est porté par une escarpe de trois mètres quarante centimètres de haut, avec fruit, reposant sur le banc de roc naturel par l'intermédiaire d'un soubassement en gros appareil (2, 3 ou 4 lits suivant les points considérés). Cette escarpe sert de mur de soutènement au terre-plein de la batterie.
- A la jointure du parapet et de l'escarpe : boudin formant cordon de magistrale traditionnel.
- Le parapet extérieur de l'escarpe est en maçonnerie renforcée de chaînes harpées en gros appareil, à raison d'une chaîne à l'aplomb du milieu de chaque merlon de parapet.

Nota : l'emprise de la batterie a manifestement été obtenue en entaillant le pied de la falaise. De même, l'assise de l'escarpe a nécessité un nivellement préalable du massif rocheux sur lequel elle se fonde.

Matériaux : maçonnerie courante, moellons de schiste brun grossièrement appareillés.

- Encadrement des embrasures, boudin, chaînes d'angle, arêtes interne et externe de couronnement de parapet : pierre de taille de granite clair (gros appareil) soigneusement dressée.

Divers : dans les flancs Est : escalier ménagé dans un passage à travers le parapet et menant à l'entrée de la batterie de rupture.

Petite soute à munitions sous roc (repère D du plan) creusé dans le pied de la falaise : accès par tronçon de galerie coudée, pour éviter les coups directs.

Abri de projecteur (repère E du plan) : logé sous la plate-forme de la batterie basse, avec créneau aménagé dans le parement de l'escarpe et constitué par une porte en plein cintre fermée par deux vantaux en tôle d'acier.

13 : Une batterie de rupture.

Construite en 1888 sous la falaise, à l'extrémité droite de la batterie basse pour deux canons M de 32 cm Modèle 1870-1884 sous casemate.

Mission : Attaque, en tir de plein fouet, au ras de l'eau, des ceintures cuirassées des navires tentant de forcer le Goulet. La batterie de Cornouailles est la seconde des cinq batteries de rupture de la rive Sud du Goulet qui rencontraient les navires assaillants entre le vestibule et la rade.

Ouvrage établi en abri-caverne et conforme au plan-type, avec les particularités suivantes :

- Accès par la droite, par galerie ascendante et escalier débouchant dans une petite crique au pied du flanc droit de la batterie basse.
- Cheminées d'évacuation des gaz de tir : celle de la casemate de gauche débouche à l'air libre ; celle de droite débouche dans un petit abri voûté à flanc de falaise.
- Pour donner aux casemates une protection verticale suffisante tout en restant le plus bas possible sur l'eau, on a été conduit à creuser la batterie sous la falaise et derrière la batterie basse. Par voie de conséquence, on a pratiqué transversalement dans la plate-forme de la batterie basse deux gorges profondes correspondant au débardement de champ de tir des deux embrasures de 32 cm. Le soutènement de l'escarpe de la batterie basse est rétabli, au droit de

chaque gorge, par un arc de décharge formant à la fois ponceau et visière : arc surbaissé à gauche, plein cintre à droite. Ces arcs sont traités avec beaucoup de soin, claveaux et montants en granite appareillé.

Cette disposition, motivée essentiellement par souci du camouflage des embrasures, a pour conséquence de ne pas détruire l'harmonie du parement extérieur de la batterie basse. Par ailleurs, la gêne apportée par ces entailles à la circulation sur le terre-plein de la batterie basse était tolérable en 1888 puisqu'à cette époque, la batterie basse se trouvait abandonnée comme batterie de gros calibre, et que l'on se trouve d'autre part, à son extrémité.

14 : A quelque distance... ? À l'Est : poste de lancement de torpilles.

Ouvrage isolé, établi au ras de l'eau, à quelques centaines de mètres à l'Est de la batterie basse. Accès piétons par sentier descendant la falaise - matériel par la mer (petit quai).

Mission : "barrage du goulet, en doublement ultérieur des batteries de ruptures par lancement de torpilles automobiles. L'ouvrage était encore en service en 1942-1944 et a été utilisé et renforcé par les Allemands.

Description : l'ouvrage est constitué par un tronçon de galerie creusé dans la falaise, perpendiculairement à la côte et précédé, à l'extérieur, d'une plate-forme bétonnée, initialement à ciel ouvert, où se trouvait boulonné, l'affût du tube lance-torpilles. Le sol de cette plate-forme a partiellement disparu (affouillement).

La galerie (vingt-huit mètres de long - quatre mètres de large - cinq à six mètres de haut) est voûtée en plein cintre maçonnée et enduite au mortier lisse. Elle comporte, sensiblement à mi-longueur, deux alvéoles perpendiculaires en galerie plein cintre à moindre section débouchant en vis-à-vis dans la galerie principale.

- A la naissance des voûtes sont encastres, à intervalle régulier, des laminés I. P. N. de 300 mm ayant pu être les supports d'un plancher de stockage.

- En fond de galerie : deux pièces, séparées par une cloison implantée suivant l'axe du tunnel, et fermées vers l'avant par une autre cloison avec porte.

L'ensemble de ces locaux constituait le magasin à torpilles et ses locaux annexes (atelier de préparation de réglage et d'amorçage, magasin aux détonateurs, logements du personnels...). En avant de la façade du tunnel se trouvait la plate-forme de lancement aujourd'hui disparue et remplacée par une cavité due à l'affouillement initialement à ciel ouvert, cette plate-forme a été recouverte par les Allemands d'un abri en béton armé à faible protection : ciel en béton armé, incliné à 30° environ vers l'avant et de dix centimètre d'épaisseur (à vérifier), deux murs latéraux convergent vers une large embrasure horizontale à grand champ. L'extrados de la dalle de toiture comporte trois gradins destinés, selon toute vraisemblance, à briser les formes géométriques (camouflage). A l'extérieur du flanc droit : petit quai en béton, avec embase d'une petite grue en métal, destinée au déchargement du matériel qui ne pouvait être approvisionné que par voie maritime (accès par la terre impossible eu égard à la pente et aux difficultés du terrain).

2) Au sommet de la falaise :

21 : La tour-réduit, type n° 1

Ouvrage construit, selon un plan-type, en 1812-1813 et conforme aux prescriptions réglementaires : trois niveaux (un sous-sol voûté en fond de fossé, un rez-de-chaussée voûté, une terrasse dallée, à ciel ouvert), entouré d'un fossé sec à contrescarpe revêtue, chemin couvert et glacis. Volume : tronc de pyramide à base carrée.

Entrée en rez-de-chaussée par pont dormant et pont-levis (disparu) s'ouvrant entre deux embrasures à canon - angles à pans coupés.

Matériaux :

- Maçonnerie courante : moellon de schiste brun.

- Encadrement de porte et embrasure à canon, chaînes d'angle (harpées), corbeaux, soubassement et tablette de couronnement de parapet : granite clair.

- Intérieur : voûte en briques. Dallage, cheminées, linteaux et montants des créneaux de fusillade, arêtes des voûtes : granite.

Particularités : il subsiste les poulies du pont-levis d'entrée. La terrasse a été renforcée d'un remblai, avec tranchée et emplacement sommaire pour arme ou matériel (1942-1944).

Bretèche d'entrée détruite.

Date "1813" gravée dans le linteau de la porte.

État : ouvrage actuellement à l'abandon. État général assez bon (à vérifier).

22 : La batterie de 100 mm à tir rapide

Ouvrage construit vers 1900 à l'Ouest des ouvrages précédents et légèrement en contrebas du sommet (pour diminuer l'angle mort dû à la falaise) pour agir contre les superstructures faiblement blindées (hunes militaires, artillerie légère, mâture, cheminée...) des navires assaillants.

Armements : 4 canons de 100 mm Tir Rapide sur affût à pivot central.

Organisation conforme aux dispositions réglementaires, la batterie est, à quelques détails près, semblable à la batterie de 100 mm des Capucins et constituée par :

- Une plate-forme cimentée desservant les positions de pièces.

- Quatre positions de pièces en cuves hémicylindriques à demi-entailées dans le parapet, traversées de deux en deux, et séparées l'une de l'autre par des pare-éclats en terre.

- Trois petites traverses :

Une à l'extrémité gauche portant le poste directeur de tir (en cuve).

Une centrale.

Une à l'extrémité droite surmontant le magasin de batterie.

Dans la façade arrière de ces traverses, sont ménagées les niches bétonnées constituant les magasins de pièce.

- Un mur vertical soutenant, à l'arrière, la plate-forme de batterie et constituant une des parois d'une tranchée arrière formant rue du Rempart.

- Un magasin à munitions de batterie de six mètres quatre-vingt dix centimètres par trois mètres en béton armé logé sous l'extrémité droite de la plate-forme avec deux portes donnant sur la rue du rempart, couverte en ce point d'une dalle de 27 centimètres en béton armé.

- Un petit local (poste de télégraphe : ?) de un mètre cinquante centimètres par un mètre cinquante centimètres (intérieur) situé en face de l'entrée du magasin à munitions de batterie, dans la paroi opposée de la rue du Rempart.

Armement et équipement ont disparu. L'ouvrage est recouvert d'une végétation presque impénétrable, empêchant toute exploration plus détaillée.

23 : La batterie de Flak

Ouvrage construit par les allemands entre 1942 et 1944 au sommet de la crête de la pointe de Cornouailles.

Mission : c'est une batterie lourde d'artillerie antiaérienne, couvrant Brest contre les appareils volant à haute altitude et non justiciables des matériels plus petits. Mission secondaire antichars et anti-personnels au sol, dirigée contre un assaillant venant du Sud et tentant d'occuper la presque île de Roscanvel. On notera, à ce propos, que la batterie est couverte, au Sud, par les anciennes lignes de Quélern, mais ne l'est pas par la nouvelle position de résistance barrant la presque île de Roscanvel, plus au Nord, entre le ravins du Stiff et la rade par Kergadiou et Pénaros. Enfin, cette batterie occupe l'emplacement d'une batterie haute dite des Signaux (à cause de la présence de mâts de signalisation) citée dans l'état d'armement de 1694 comme armée de 5 pièces de 12. Cette batterie a complètement disparu.

Description : la batterie est constituée par 6 cuves identiques en béton armé pour canon de 105 mm Flak, disposées suivant les sommets d'un hexagone régulier. Au centre géométrique du dispositif se trouve la cuve du télémètre avec, accolé, le poste de conduite de tir sous abri léger. Les différents ouvrages étaient reliés par un réseau de tranchées.

Cuves de pièce : intérieur cylindrique (diamètre : six mètres cinquante centimètres), extérieur octogonal de quatre mètres cinquante centimètres de côté environ, à paroi semi-enterrée. La hauteur intérieure de la cuve est de un mètre quarante quatre centimètres. Dans les parois, on trouve cinq niches à munitions (munitions groupées par catégories d'obus : perforant, explosif, à fusées de proximité, selon les inscriptions peintes sur les parois).

- Une niche poste de commandement de pièce et téléphone.

- Une niche pour les servants.

- Un petit couloir d'accès, tracé en baïonnette et traversant la paroi (aboutissement d'une tranchée extérieure).

Cuve centrale : cuve octogonale intérieurement, reliée au poste de commandement voisin - profondeur d'un mètre soixante dix centimètres - elle comportait un appareil de télémétrie, sous capot blindé, monté sur pivot, l'embase boulonnée à des goujons scellés dans le béton.

Poste de conduite de tir : petit abri sans intérêt, disloqué par des coups au but. Tous les matériels ont disparu. L'ouvrage a été violemment bombardé, a subi d'importants dégâts ; trois cuves ont été touchées par des coups directs ayant vraisemblablement mis hors de combat matériel et personnel. L'abri du poste de conduite de tir est disloqué. La précision du tir semble indiquer une ou plusieurs attaques par bombardement en piqué.

Matériaux : béton armé brut de décoffrage et teinté en jaune sable.

Divers : - pour mémoire - A la crête proprement dite de la falaise, au-dessus de la batterie basse : deux petits abris français (dont le poste de "colt" de tir de la batterie de rupture). Les débris d'un troisième, détruit par explosion, sont tombés sur le terre-plein de la batterie basse.

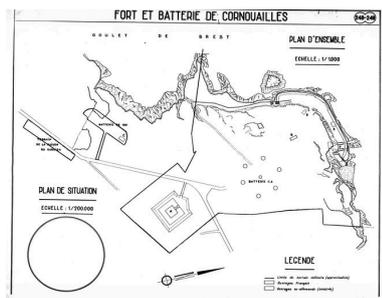
Conclusion générale

Ensemble d'ouvrages de nature, d'époques et de missions très différentes pouvant donner une fausse impression de décousu. De l'assortiment étalé sur le terrain, deux monuments présentent un grand intérêt artistique :

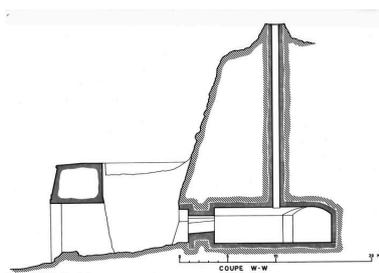
- La tour-réduit, très rare spécimen d'ouvrage du type n° 1 en France.

- La batterie basse, qui malgré quelques remaniements ultérieurs, constitue néanmoins un intéressant spécimen d'architecture militaire de la fin du 17e siècle, de par le caractère soigné de sa construction.

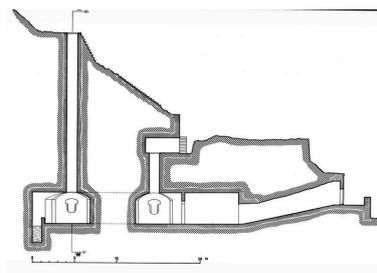
Illustrations



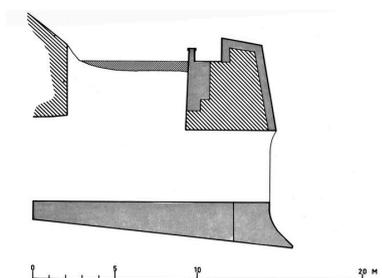
Plan d'ensemble au 1/1000 de l'ensemble fortifié de Cornouaille : F, batterie de rupture
 Repr. Guy Artur, Repr. Norbert Lambart, Phot. Auteur inconnu, Autr. Coignat Autret
 IVR53_19872900071P



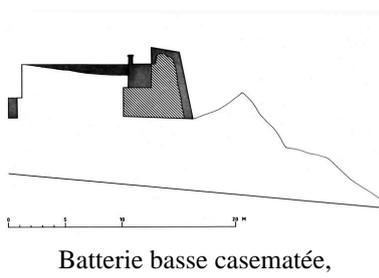
Coupe transversale W-W de la batterie de rupture sous roc de Cornouaille
 Repr. Guy Artur, Repr. Norbert Lambart, Phot. Auteur inconnu, Autr. Coignat Autret
 IVR53_19872900072P



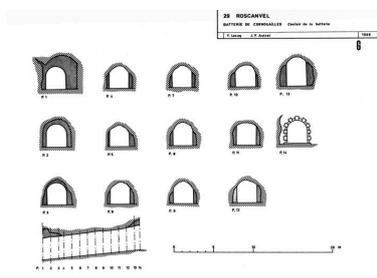
Coupe longitudinale de la batterie de rupture sous roc de Cornouaille
 Repr. Guy Artur, Repr. Norbert Lambart, Phot. Auteur inconnu, Autr. Coignat Autret
 IVR53_19872900073P



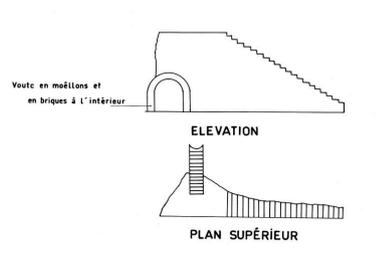
Batterie basse casematée, embrasure de droite
 Repr. Guy Artur, Repr. Norbert Lambart, Phot. Auteur inconnu, Autr. Coignat Autret
 IVR53_19872900079P



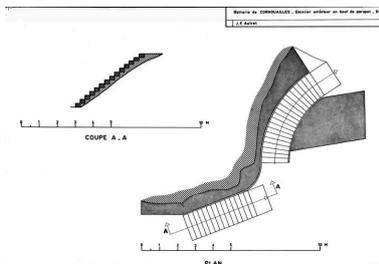
Batterie basse casematée, embrasure de gauche
 Repr. Guy Artur, Repr. Norbert Lambart, Phot. Auteur inconnu, Autr. Coignat Autret
 IVR53_19872900076P



Plan et coupes du couloir souterrain de la batterie casematée
 Repr. Guy Artur, Repr. Norbert Lambart, Phot. Auteur inconnu, Autr. Coignat Autret
 IVR53_19872900086P



Batterie basse casematée, plan et élévation
 Repr. Guy Artur, Repr. Norbert Lambart, Phot. Auteur inconnu, Autr. Coignat Autret
 IVR53_19872900077P



Plan et coupe A-A de l'escalier extérieur de la grande batterie de Cornouaille
 Repr. Guy Artur, Repr. Norbert Lambart, Phot. Auteur inconnu, Autr. Coignat Autret
 IVR53_19872900078P

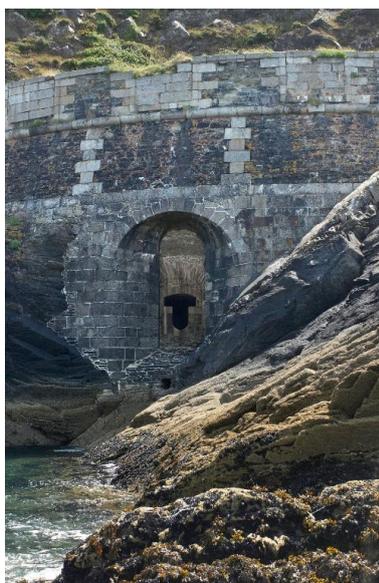


Vue des deux embrasures de la batterie casematée aménagée dans la batterie basse (état en 2009)
 Phot. Bernard Bègne
 IVR53_20122901754NUCA



Vue des deux embrasures de la batterie casematée aménagée dans la batterie basse (état en 2009)

Phot. Bernard Bègne
IVR53_20122901753NUCA



Vue de l'une des deux embrasures de la batterie casematée aménagée dans la batterie basse (état en 2009)

Phot. Bernard Bègne
IVR53_20122901748NUCA



Vue de l'une des deux embrasures de la batterie casematée aménagée dans la batterie basse (état en 2009)

Phot. Bernard Bègne
IVR53_20122901749NUCA



Vue de l'une des deux embrasures de la batterie casematée aménagée dans la batterie basse (état en 2009)

Phot. Bernard Bègne
IVR53_20122901751NUCA



Vue de l'une des deux embrasures de la batterie casematée aménagée dans la batterie basse (état en 2009)

Phot. Bernard Bègne
IVR53_20122901752NUCA



Vue de l'escalier d'accès depuis l'est (état en 2005)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20052904081NUCA



Vue des vestiges du môle situé face à l'entrée (état en 2005)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20052904082NUCA



Vue des vestiges du môle situé face à l'entrée (état en 2005)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20052904083NUCA



Vue de l'une des deux embrasures depuis la batterie de Vauban (état en 2005)
Phot. Guillaume Lécueillier

IVR53_20052904084NUCA



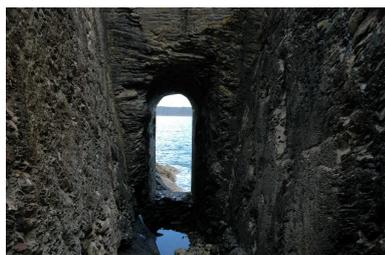
Vue de l'une des deux embrasures (état en 2005)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20052904085NUCA



Vue de l'une des deux embrasures (état en 2005)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20052904086NUCA



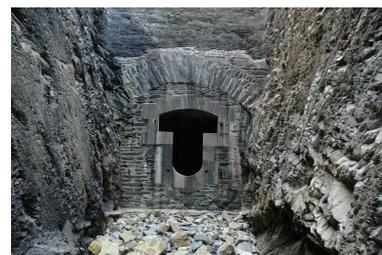
Vue de l'une des deux embrasures (état en 2005)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20052904100NUCA



Vue du passage aménagé dans le terre-plein / falaise de la batterie de Vauban pour permettre le passage des obus (état en 2005)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20052904087NUCA



Vue du passage aménagé dans le terre-plein / falaise de la batterie de Vauban pour permettre le passage des obus (état en 2005)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20052904088NUCA



Vue de l'une des deux embrasures : couloir aménagé dans le terre-plein / falaise de la batterie de Vauban pour permettre le passage des obus (état en 2005)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20052904089NUCA



Vue de l'une des deux embrasures : couloir aménagé dans le terre-plein / falaise de la batterie



Vue de l'une des deux embrasures : couloir aménagé dans le terre-plein / falaise de la batterie de Vauban pour permettre le passage des obus (état en 2005)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20052904091NUCA



Vue du mur de soutènement de la batterie au niveau du couloir permettant le passage des obus de 32 cm (état en 2005)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20052904092NUCA

de Vauban pour permettre le passage des obus (état en 2005)

Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20052904090NUCA



Vue de rampe d'accès depuis l'intérieur (état en 2005)

Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20052904093NUCA



Vue du couloir d'accès à la chambre de tir et au magasin à munitions : la voie ferrée permettait l'emploi d'un wagonnet pour la manutention des munitions (état en 2005)

Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20052904094NUCA



Vue intérieure (état en 2005).
Au sol, un flotteur / réservoir ayant servi à un exercice militaire

Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20052904095NUCA



Vue intérieure (état en 2005).
Au sol, un flotteur / réservoir ayant servi à un exercice militaire

Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20052904096NUCA



Vue intérieure (état en 2005).
Au sol, un flotteur / réservoir ayant servi à un exercice militaire

Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20052904097NUCA



Vue intérieure : organaux permettant l'arrimage des pièces d'artillerie (état en 2005)

Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20052904099NUCA



Vue intérieure (état en 2005).
Au sol, un flotteur / réservoir ayant servi à un exercice militaire. Il est marqué Thomson

Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20052904098NUCA



Vue intérieure (état en 2005).
Au sol, un flotteur / réservoir ayant servi à un exercice militaire. Il est marqué Thomson

Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20052904101NUCA



Vue du débouché de la cheminée de ventilation (état en 2005)

Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20052904066NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Les batteries d'artillerie casematées de 32 cm (IA29002298)

Oeuvre(s) contenue(s) :

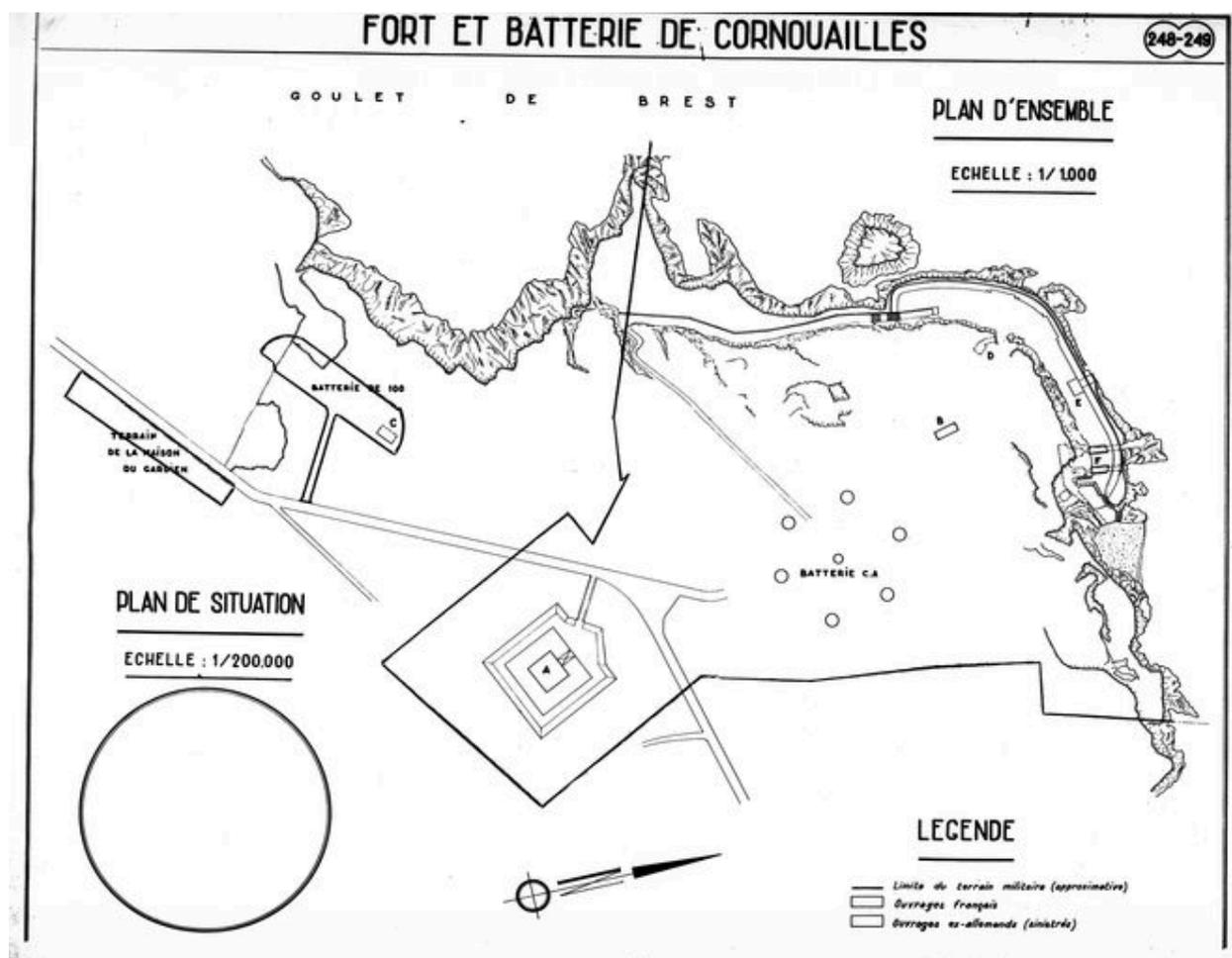
Oeuvre(s) en rapport :

Batterie de Cornouaille, pointe de Cornouaille (Roscanvel) (IA29001332) Bretagne, Finistère, Roscanvel, Pointe de Cornouaille

Batterie de Cornouaille, pointe de Cornouaille (Roscanvel) (IA29001332) Bretagne, Finistère, Roscanvel, Pointe de Cornouaille

Auteur(s) du dossier : Guillaume Lécueillier

Copyright(s) : (c) Association Pour l'Inventaire de Bretagne ; (c) Région Bretagne



Plan d'ensemble au 1/1000 de l'ensemble fortifié de Cornouaille : F, batterie de rupture

IVR53_19872900071P

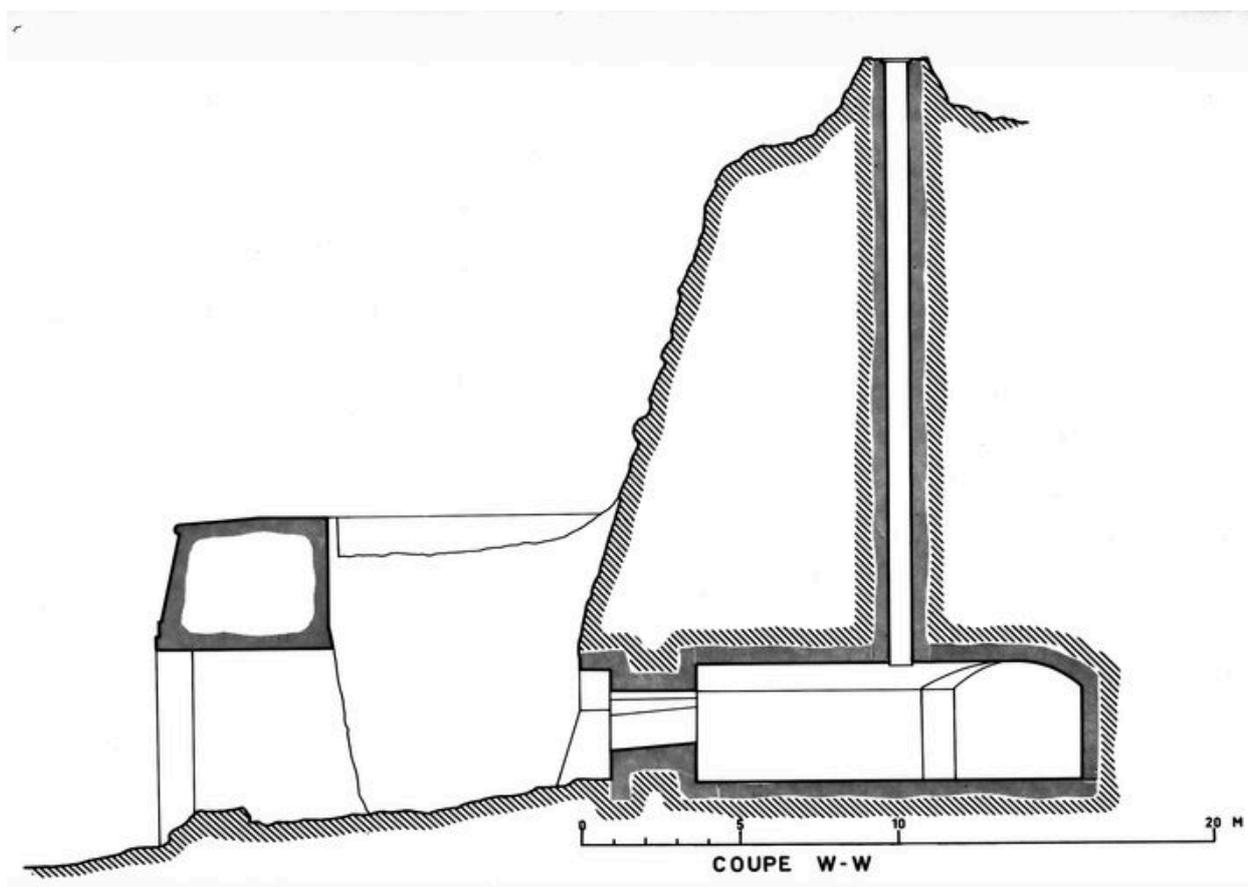
Auteur de l'illustration (reproduction) : Guy Artur, Auteur de l'illustration (reproduction) : Norbert Lambart, Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

Auteur du document reproduit : Coignat Autret

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Coupe transversale W-W de la batterie de rupture sous roc de Cornouaille

IVR53_19872900072P

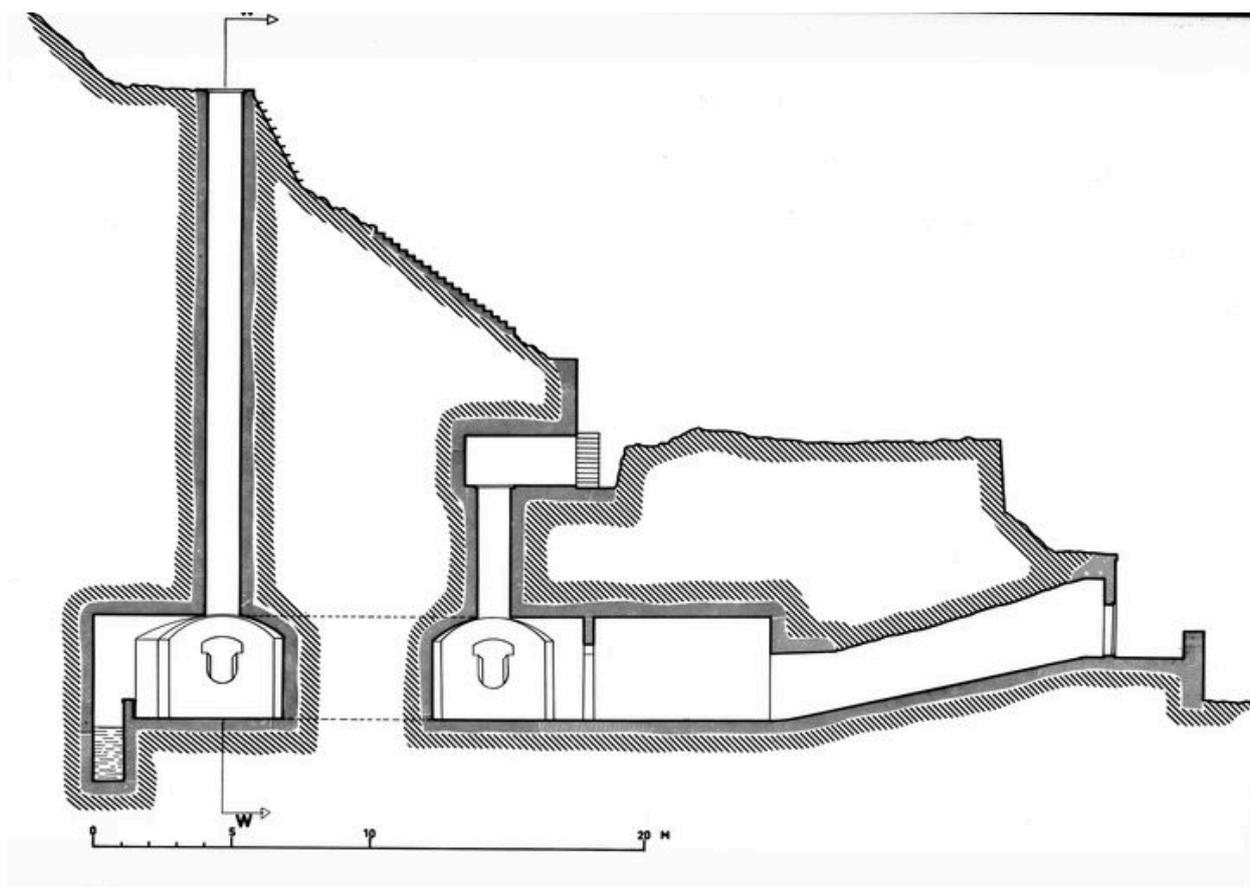
Auteur de l'illustration (reproduction) : Guy Artur, Auteur de l'illustration (reproduction) : Norbert Lambart, Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

Auteur du document reproduit : Coignat Autret

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Coupe longitudinale de la batterie de rupture sous roc de Cornouaille

IVR53_19872900073P

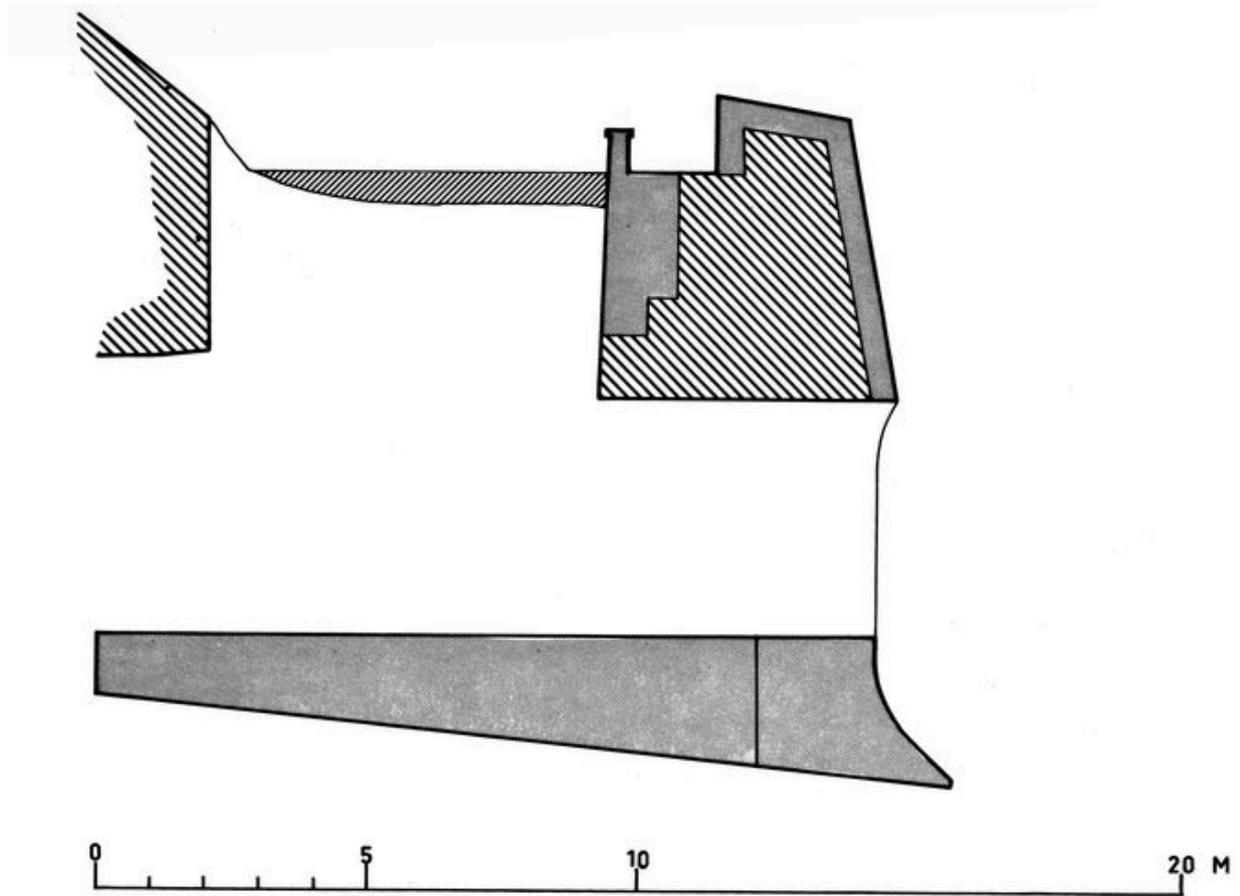
Auteur de l'illustration (reproduction) : Guy Artur, Auteur de l'illustration (reproduction) : Norbert Lambart, Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

Auteur du document reproduit : Coignat Autret

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Batterie basse casematée, embrasure de droite

IVR53_19872900079P

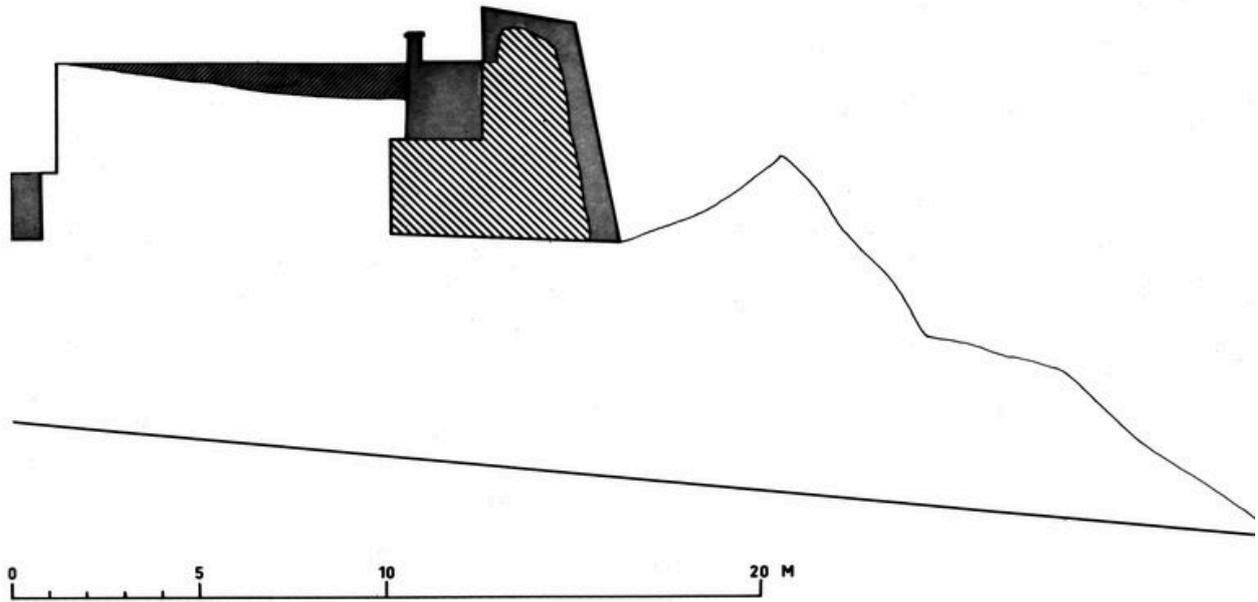
Auteur de l'illustration (reproduction) : Guy Artur, Auteur de l'illustration (reproduction) : Norbert Lambart, Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

Auteur du document reproduit : Coignat Autret

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Batterie basse casematée, embrasure de gauche

IVR53_19872900076P

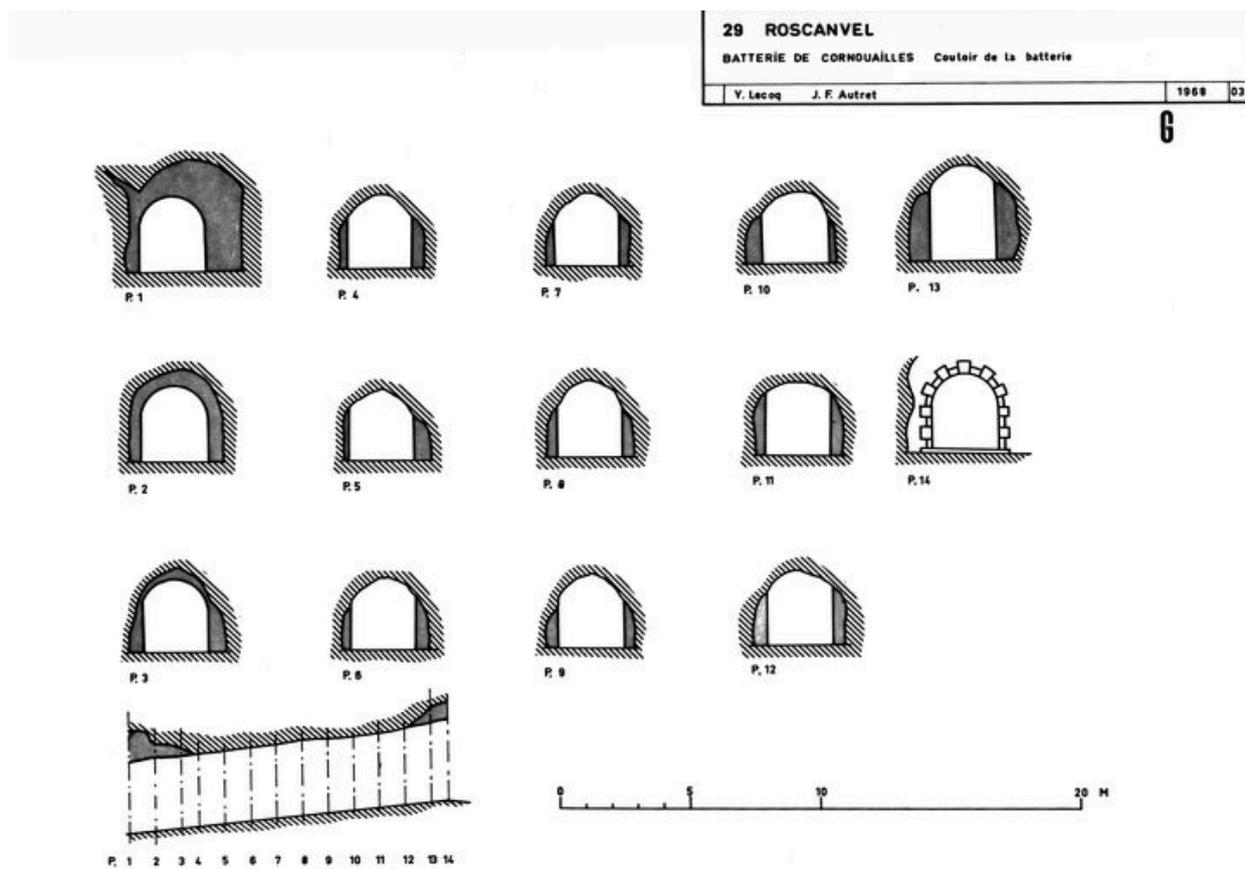
Auteur de l'illustration (reproduction) : Guy Artur, Auteur de l'illustration (reproduction) : Norbert Lambart, Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

Auteur du document reproduit : Coignat Autret

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan et coupes du couloir souterrain de la batterie casematée

IVR53_19872900086P

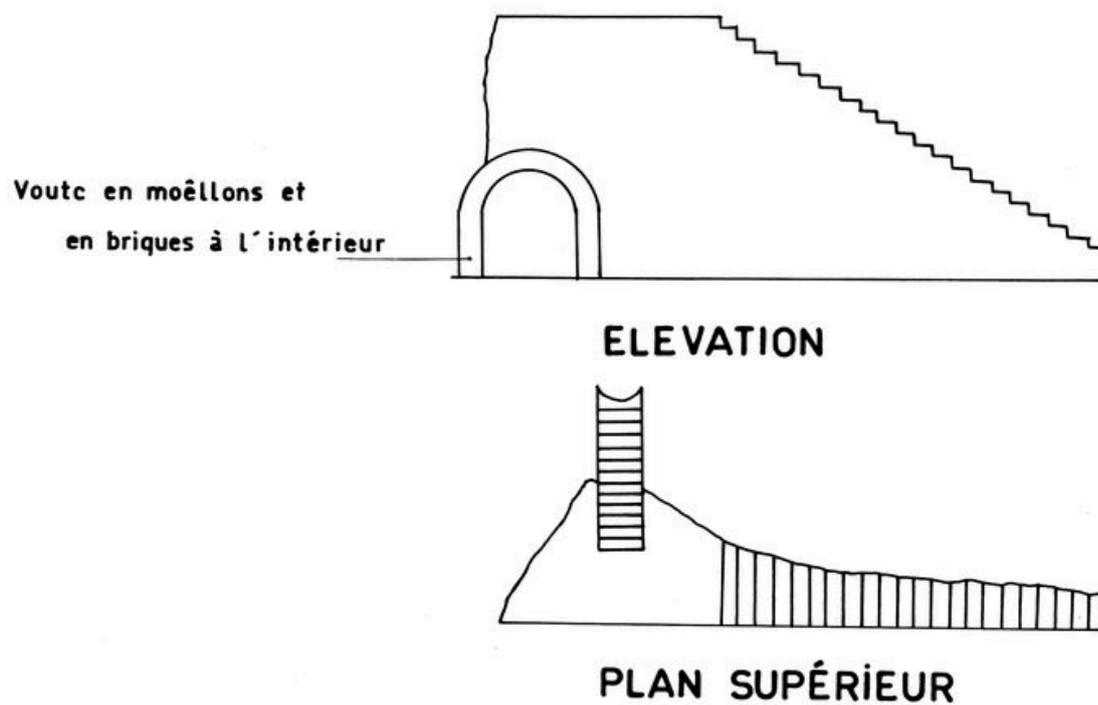
Auteur de l'illustration (reproduction) : Guy Artur, Auteur de l'illustration (reproduction) : Norbert Lambart, Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

Auteur du document reproduit : Coignat Autret

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Batterie basse casematée, plan et élévation

IVR53_19872900077P

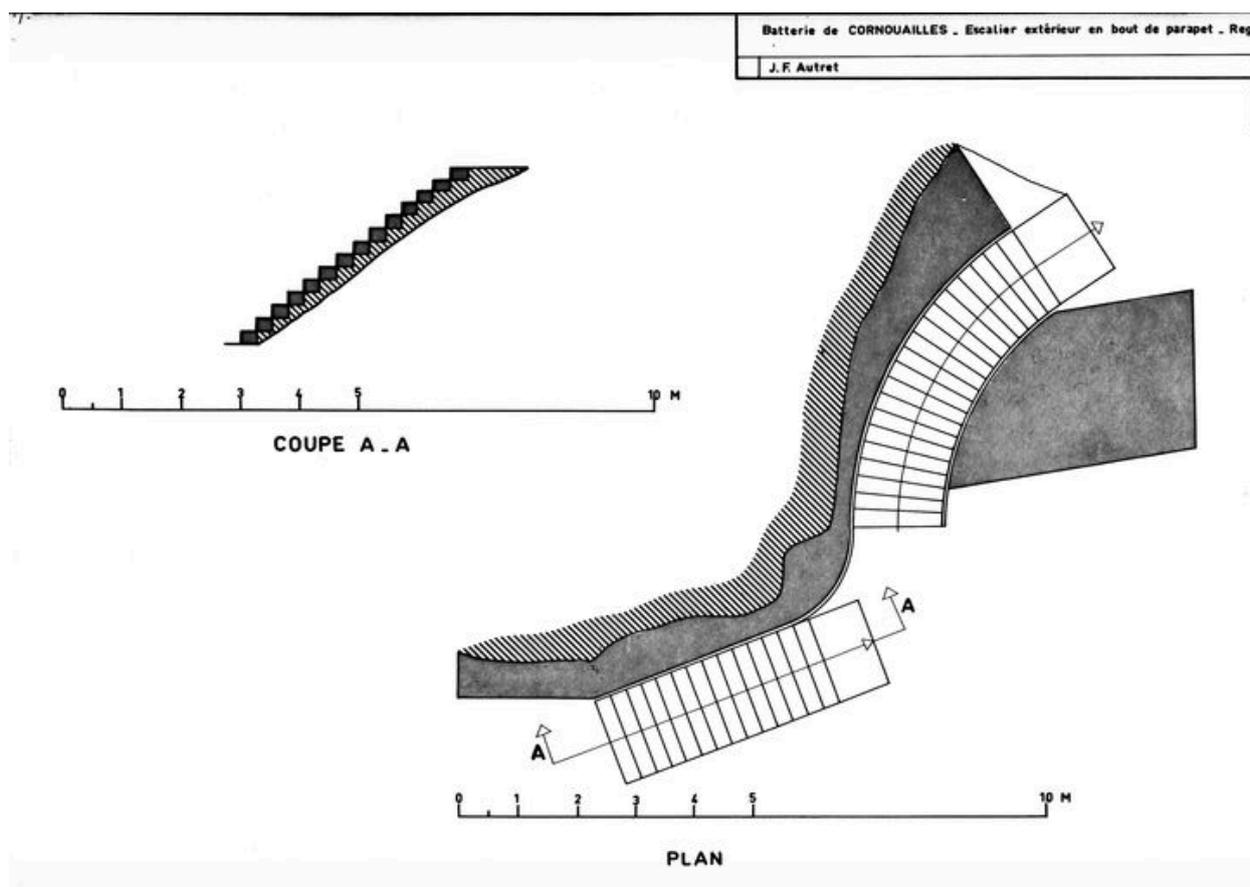
Auteur de l'illustration (reproduction) : Guy Artur, Auteur de l'illustration (reproduction) : Norbert Lambart, Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

Auteur du document reproduit : Coignat Autret

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan et coupe A-A de l'escalier extérieur de la grande batterie de Cornouaille

IVR53_19872900078P

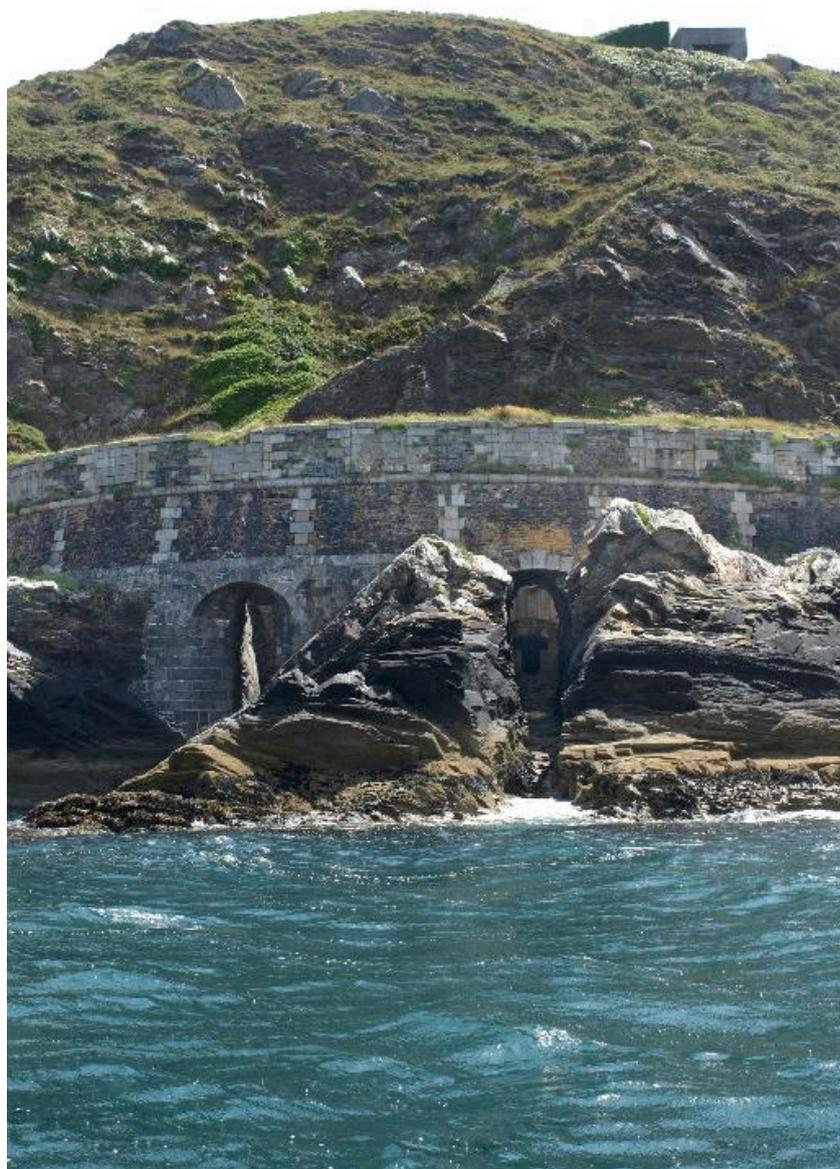
Auteur de l'illustration (reproduction) : Guy Artur, Auteur de l'illustration (reproduction) : Norbert Lambart, Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

Auteur du document reproduit : Coignat Autret

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des deux embrasures de la batterie casematée aménagée dans la batterie basse (état en 2009)

IVR53_20122901754NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2009

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des deux embrasures de la batterie casematée aménagée dans la batterie basse (état en 2009)

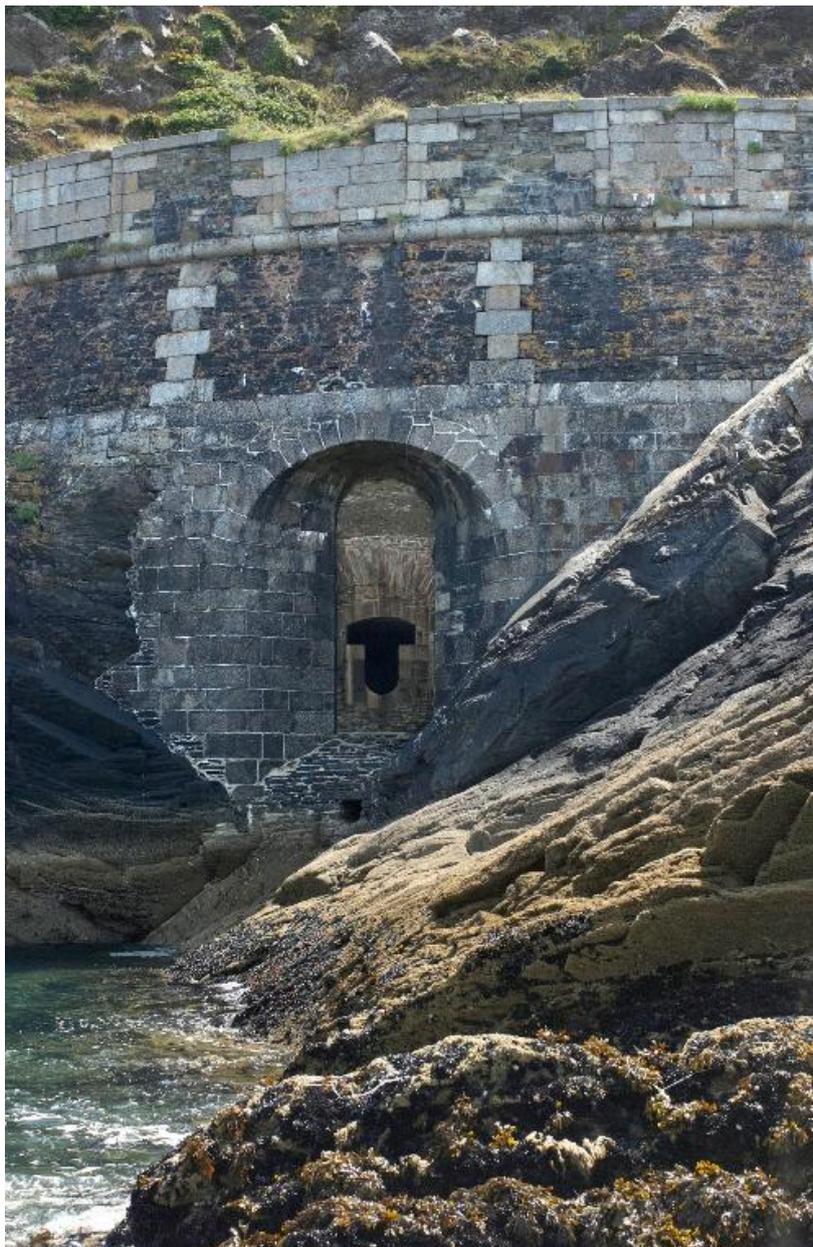
IVR53_20122901753NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2009

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'une des deux embrasures de la batterie casematée aménagée dans la batterie basse (état en 2009)

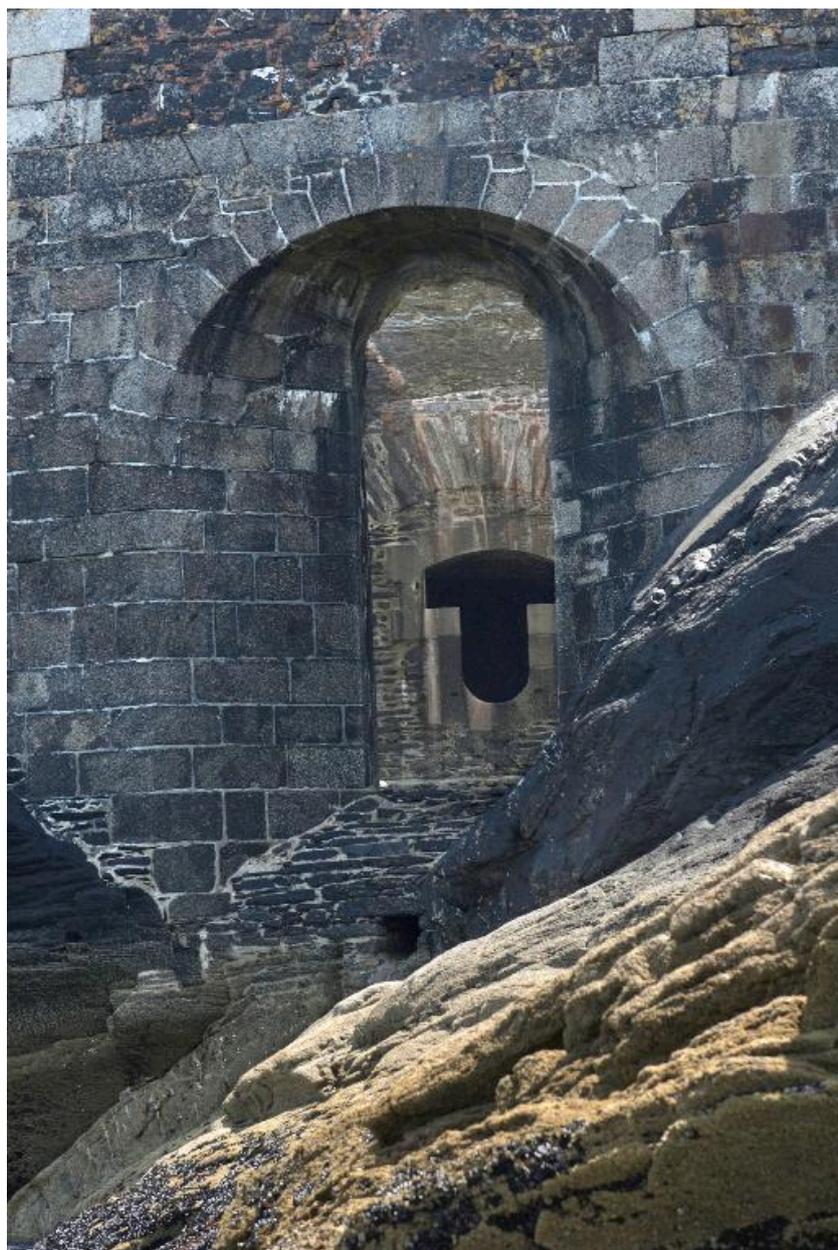
IVR53_20122901748NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2009

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'une des deux embrasures de la batterie casematée aménagée dans la batterie basse (état en 2009)

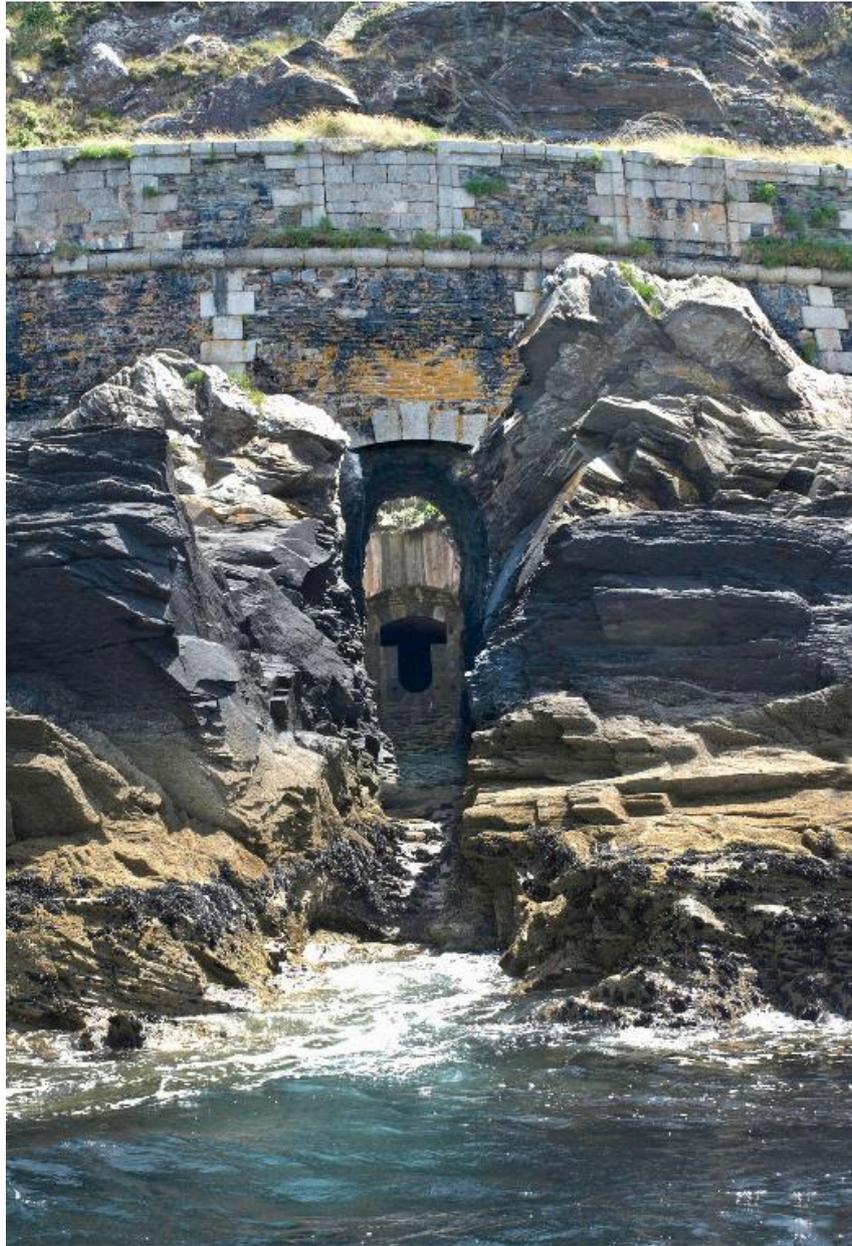
IVR53_20122901749NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2009

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'une des deux embrasures de la batterie casematée aménagée dans la batterie basse (état en 2009)

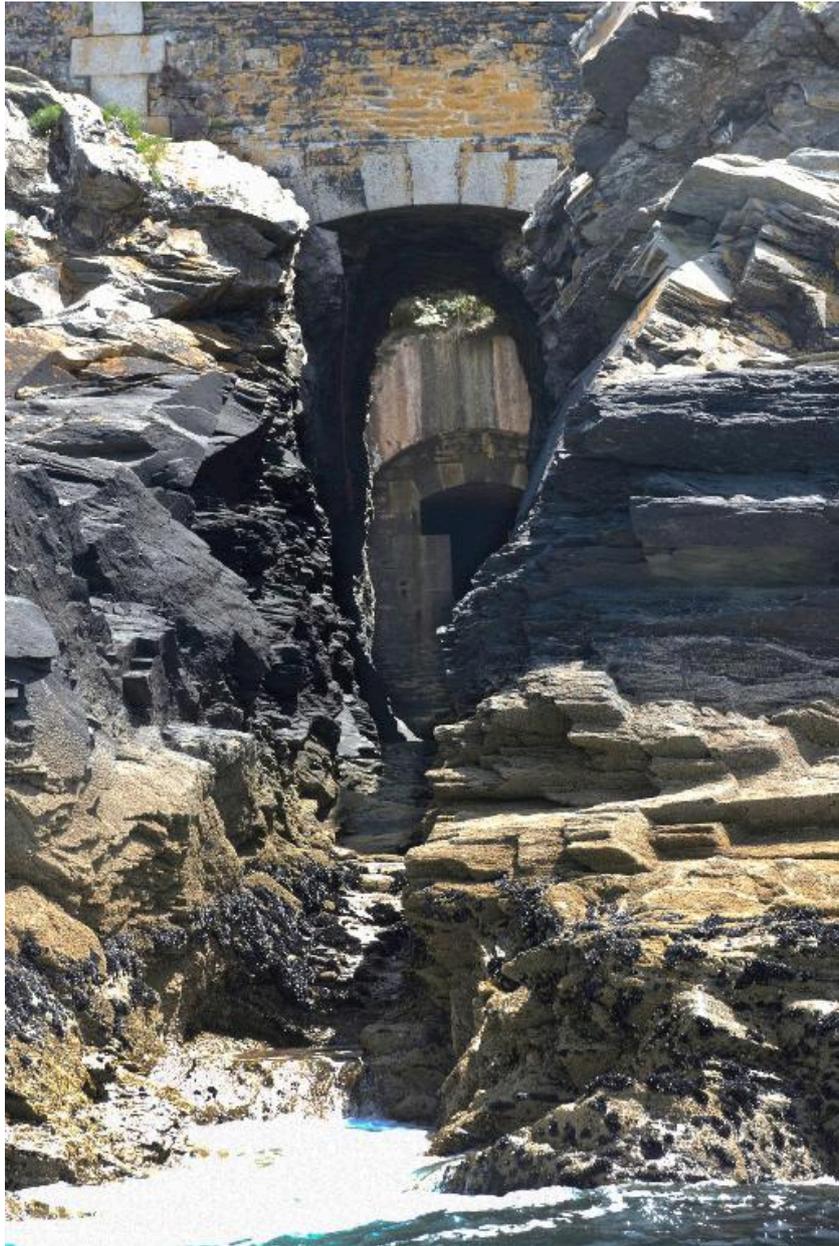
IVR53_20122901751NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2009

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'une des deux embrasures de la batterie casematée aménagée dans la batterie basse (état en 2009)

IVR53_20122901752NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2009

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'escalier d'accès depuis l'est (état en 2005)

IVR53_20052904081NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2005

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des vestiges du môle situé face à l'entrée (état en 2005)

IVR53_20052904082NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2005

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des vestiges du môle situé face à l'entrée (état en 2005)

IVR53_20052904083NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2005

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'une des deux embrasures depuis la batterie de Vauban (état en 2005)

IVR53_20052904084NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2005

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'une des deux embrasures (état en 2005)

IVR53_20052904085NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2005

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'une des deux embrasures (état en 2005)

IVR53_20052904086NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2005

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'une des deux embrasures (état en 2005)

IVR53_20052904100NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2005

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du passage aménagé dans le terre-plein / falaise de la batterie de Vauban pour permettre le passage des obus (état en 2005)

IVR53_20052904087NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2005

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du passage aménagé dans le terre-plein / falaise de la batterie de Vauban pour permettre le passage des obus (état en 2005)

IVR53_20052904088NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2005

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



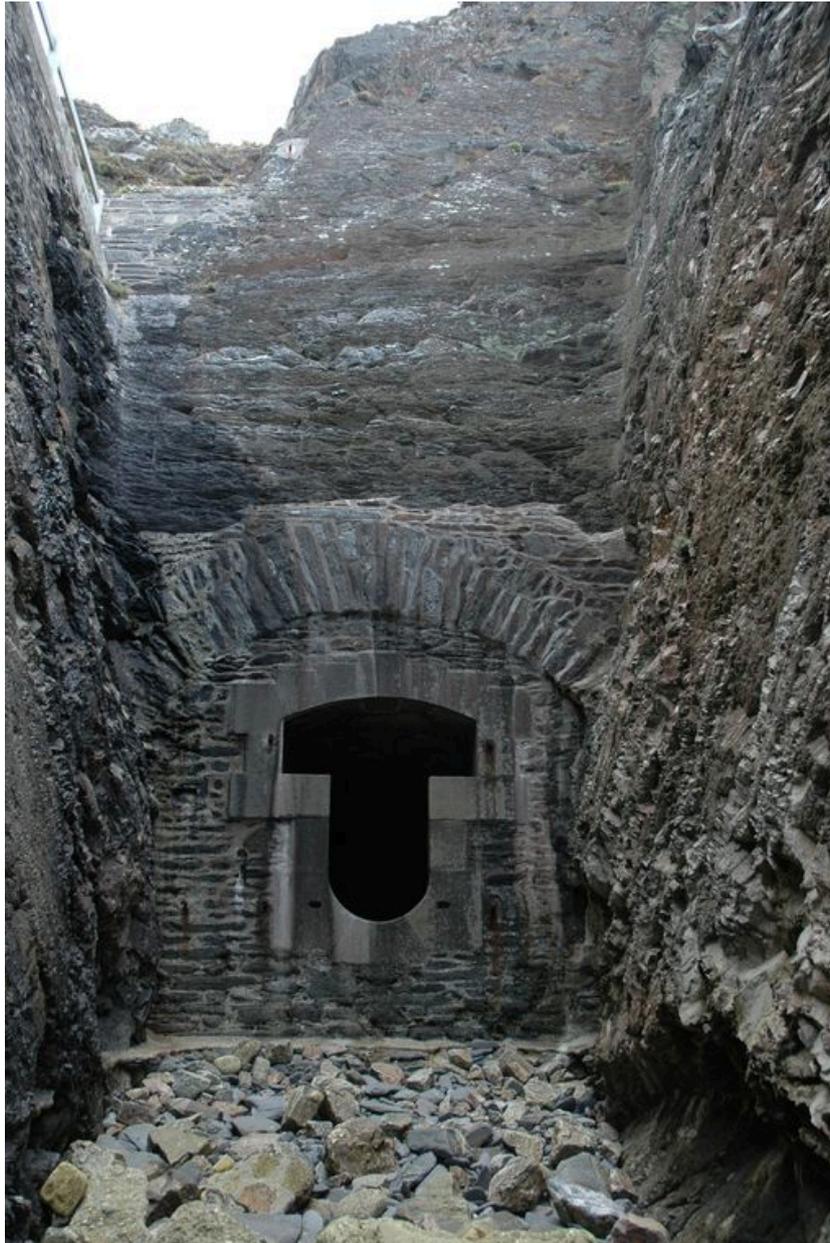
Vue de l'une des deux embrasures : couloir aménagé dans le terre-plein / falaise de la batterie de Vauban pour permettre le passage des obus (état en 2005)

IVR53_20052904089NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'une des deux embrasures : couloir aménagé dans le terre-plein / falaise de la batterie de Vauban pour permettre le passage des obus (état en 2005)

IVR53_20052904090NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2005

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'une des deux embrasures : couloir aménagé dans le terre-plein / falaise de la batterie de Vauban pour permettre le passage des obus (état en 2005)

IVR53_20052904091NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2005

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du mur de soutènement de la batterie au niveau du couloir permettant le passage des obus de 32 cm (état en 2005)

IVR53_20052904092NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de rampe d'accès depuis l'intérieur (état en 2005)

IVR53_20052904093NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2005

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du couloir d'accès à la chambre de tir et au magasin à munitions : la voie ferrée permettait l'emploi d'un wagonnet pour la manutention des munitions (état en 2005)

IVR53_20052904094NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2005

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue intérieure (état en 2005). Au sol, un flotteur / réservoir ayant servi à un exercice militaire

IVR53_20052904095NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2005

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue intérieure (état en 2005). Au sol, un flotteur / réservoir ayant servi à un exercice militaire

IVR53_20052904096NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2005

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue intérieure (état en 2005). Au sol, un flotteur / réservoir ayant servi à un exercice militaire

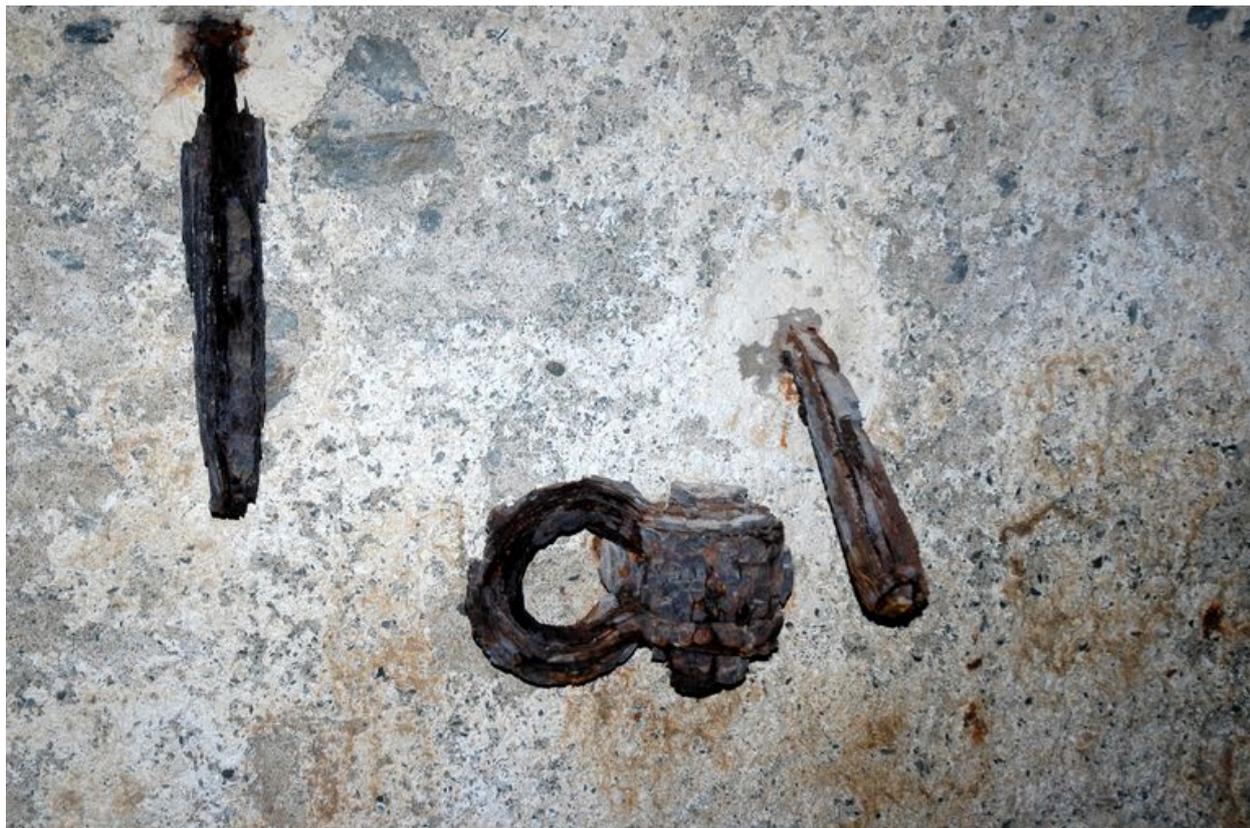
IVR53_20052904097NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2005

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue intérieure : organes permettant l'arrimage des pièces d'artillerie (état en 2005)

IVR53_20052904099NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2005

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue intérieure (état en 2005). Au sol, un flotteur / réservoir ayant servi à un exercice militaire. Il est marqué Thomson

IVR53_20052904098NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2005

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue intérieure (état en 2005). Au sol, un flotteur / réservoir ayant servi à un exercice militaire. Il est marqué Thomson

IVR53_20052904101NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2005

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du débouché de la cheminée de ventilation (état en 2005)

IVR53_20052904066NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2005

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation